



L'Appariteur



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 36 - Lundi 29 Juin 2020 / " Zacly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.
☎ 03.84.63.10.41 - Site : fredericfontaine.ccr70.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

⇒ Réunion à huis clos du CONSEIL MUNICIPAL - Lundi 29 /06/2020 (20h) :

Membres présents : SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1^{er} adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2^{ème} adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), CHERRIER Thierry, DOLAT Armelle, ERNESTI Ghislaine, MASMEJEAN Grégory, POIROT Olivier, VARNIER Marilyne.

A donné pouvoir : TOURNIER Roland.

* Comptes Administratifs - Comptes de Gestion 2019 :

Budget Commune : Après s'être fait présenté les comptes de l'exercice 2019 et après délibération, le Conseil accepte le compte de gestion et le compte administratif 2019. Soit : Déficit d'investissement : 1 580 €. Restes à réaliser en recettes et en dépenses : 0 €. Excédent de fonctionnement : 65 244 €.

Budget Assainissement : Le Conseil accepte le compte de gestion et le compte administratif 2019. Excédent d'investissement : 19 333 €. Excédent de fonctionnement : 20 265 €.

* Affectation des résultats de l'exercice 2019 :

Budget Commune : Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2019 comme suit : Report en investissement : 1 580 €. Affectation au 1068 : 1 580 €. Report en fonctionnement : 63 664 €.

Budget Assainissement : Le Conseil décide d'affecter le résultat 2019 comme suit : Report en investissement : 19 333 €. Report en fonctionnement : 20 265 €.

*** Taux d'imposition 2020 :** Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux suivants : Taxe foncière (bâti) : 5,79 %. Taxe foncière (non bâti) : 83 %. Pas d'augmentation des taux cette année.

*** Subventions 2020 :** Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour 2020 :

* ACCA de Frédéric-Fontaine (Chasseurs) : 380 €.

* Association " Zacly Multimédia " : 355 €.

*** Cartes « Avantages Jeunes » :** Le Maire suggère la reconduction d'une action sociale en faveur des jeunes en leur offrant la carte « Avantage Jeunes » pour l'année 2020-2021, Le Conseil Municipal décide d'offrir cette carte aux jeunes du village (de l'entrée au collège au baccalauréat).

* Budget Primitif Commune 2020 :

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif **COMMUNE 2020** équilibré comme suit :

En recettes et en dépenses de Fonctionnement : 283 546 €.

En recettes et en dépenses d'Investissement : 63 743 €.

* Budget Primitif Assainissement 2020 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif **ASSAINISSEMENT 2020** équilibré comme suit :

En recettes et dépenses de Fonctionnement : 41 262 €.

En recettes et dépenses d'Investissement : 45 839 €.

* Délégués à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Le maire informe le Conseil qu'il convient de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs, en établissant une première liste de 24 personnes appelées à siéger. La désignation définitive des délégués sera effectuée par le directeur régional des finances publiques.

* Informations & Questions Diverses :

* Une facture d'assainissement va être envoyée prochainement. Celle-ci est une estimation et l'ajustement interviendra au mois de Novembre 2020 avec le relevé réel.

* Le maire, Vincent SCHIESSEL, a été élu 2^{ème} vice-président à la Communauté de Communes, délégué à l'Environnement.

* Une petite exposition « Patrimoine » envisagée à l'automne (Salle des Associations).

* Forêt : La Commune a vendu dernièrement un lot de hêtres à l'entreprise DUCHANOIS de Champagny pour 2 793 €. Elle a également vendu un lot de bois sur pied (essences diverses - parcelle 29) pour 1 530 € à l'entreprise DUCHANOIS.

* Un ajout de lampes de rues prévu Chemin du Cimetière, Chemin du Moulin des Battants et Rue de la Glycine.

- SMICTOM : JOURS de COLLECTE -

Ordures ménagères : Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

Tri sélectif : Les dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDIS des semaines paires**) :

**9 et 23 Juillet - 6 et 20 Août - 3 et 17 Septembre -
1^{er}, 15 et 29 Octobre - 12 et 26 Novembre - 10 et 24 Décembre.**

⇒ **MASQUES :** La Municipalité met (gratuitement) des masques à votre disposition. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

⇒ **REMERCIEMENTS :** La Municipalité souhaite vivement remercier ici tous les habitants qui tondent et/ou arrosent les jardinières & massifs des espaces verts communaux.

⇒ **NUISANCES SONORES :** Pour les particuliers, elles sont tolérées **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Dimanches et fériés de 10h à 12h. En cas d'abus constaté et répété, une amende forfaitaire sera appliquée.**

Matinées « Fleurissement » :

Dans le cadre de l'embellissement général du village, de la participation à la « Route des Villages Fleuris » ainsi qu'au label des « Villages Fleuris », la Municipalité propose aux habitants (intéressés et bénévoles) un rendez-vous « Fleurissement ». Cet été, une date a été retenue :

Le Samedi 4 Juillet 2020 à 9 h 30 (atelier municipal),

Venez nombreux !

- MOT du MAIRE ICI -